

| | |
|-----------|--------------------------|
| 2020-2021 | CALENDRIER UNIVERSITAIRE |
|-----------|--------------------------|

| | |
|--------------|---------------------|
| Automne 2020 | TRIMESTRE D'AUTOMNE |
|--------------|---------------------|

| | |
|------------------------------|--|
| 1 ^{er} février 2020 | Date limite de dépôt des candidatures aux programmes de 3 ^e cycle et de demandes de changement de programme. |
| 1 ^{er} juin 2020 | Date limite de la première vague de dépôt des candidatures aux programmes de 2 ^e cycle. Après cette date, l'admission se poursuit en continu pour ces programmes, sous réserve de notre capacité d'accueil. N. B. Les étudiants internationaux doivent tenir compte des délais administratifs liés à l'émission des visas et permis nécessaires à leur arrivée au Canada. Il leur est conseillé de déposer leur candidature cinq (5) mois avant le début du trimestre afin que leur statut légal soit régularisé à temps pour le début des cours. |
| 25 mai au 5 juin 2020 | Début de la période d'inscription officielle (priorité pour le choix des cours) N.B. L'inscription demeure possible jusqu'à la date limite pour tout ajout et/ou nouvelle inscription à un cours, sous réserve de disponibilité. |
| 31 août 2020 | Début du trimestre |
| 6 septembre 2020 | Date limite pour tout ajout et/ou nouvelle inscription à un cours. |
| 7 septembre 2020 | Fête du travail (Aucun cours : ni de jour, ni de soir) |
| 14 septembre 2020 | Date limite d'abandon de cours sans mention au dossier universitaire donnant droit à l'annulation des frais de scolarité. N. B. Les frais généraux sont imputables et ne sont pas remboursables lors de l'abandon, dans les délais prescrits, du ou des cours sauf si ce ou ces cours sont annulés par l'Université. |
| 12 octobre 2020 | Journée d'Action de Grâce (Aucun cours : ni de jour, ni de soir) |
| 12 au 16 octobre 2020 | Semaine de lecture (Aucun cours : ni de jour, ni de soir) |
| 18 octobre 2020 | Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire et avec l'obligation de payer tous les droits de scolarité et autres frais exigibles. |
| 21 décembre 2020 | Fin du trimestre |
| 14 janvier 2021 | Date limite de remise des résultats par les enseignants |

CA-386-2466

| |
|--|
| COLLATION DES GRADES Événement virtuel "hommage à nos diplômés et diplômées" |
| 3 décembre 2020 |